

L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation

Place attachment in environmental conflicts on coastal zone: a resource for their resolution

Anne Cadoret

Volume 17, numéro 1, mai 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057463ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cadoret, A. (2017). L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation. *VertigO*, 17(1).

Résumé de l'article

Cette contribution vise à identifier les territorialités multiples jouant un rôle dans les mécanismes de conflits liés à l'environnement en caractérisant les signes visibles de l'attachement au(x) lieu(x), observé dans diverses études menées dans des espaces littoraux français. Il ressort de notre analyse que l'attachement au lieu peut se révéler par la vivacité des réactions d'opposition, la constitution de collectifs d'opposition, la violence d'actes de contestation, l'inscription matérielle des revendications, l'emploi d'adjectifs possessifs dans les argumentaires. Ces marqueurs d'attachement au lieu révèlent des territorialités qu'il est important de considérer dans les processus de régulation notamment parce que leur non-prise en compte conduit très généralement, dans les cas étudiés, à une radicalisation des oppositions.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal et Éditions en environnement VertigO, 2017



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

L'attachement aux lieux dans les conflits liés à l'environnement sur le littoral : une ressource pour leur régulation

Place attachment in environmental conflicts on coastal zone : a resource for their resolution

Anne Cadoret

Introduction

- 1 Chargés de valeurs, d'émotions, d'histoires individuelles ou collectives, des lieux façonnent certaines représentations et influencent les pratiques et les comportements dans l'espace. Ils deviennent parfois support de la construction d'identité pour des hommes et des femmes, processus qui transforme à son tour ces lieux et ce dont ils sont investis (Entrikin, 2003). De nombreux chercheurs anglo-saxons mobilisent le concept d'attachement au lieu, lequel recouvre des liens généralement positifs entre un individu ou un groupe d'individus et un lieu particulier (Brown *et al.*, 2012), pour comprendre les liens, leur nature, leur intensité, leurs causes et/ou leurs effets. Devine-Wright (2013) montre par exemple que l'attachement au lieu joue un rôle dans le comportement des acteurs lorsqu'un projet d'aménagement menace les caractéristiques physiques ou sociales d'un lieu, et qu'il permet de comprendre l'acceptation des projets. Stedman (2002) constate, à partir d'une analyse des motivations des personnes s'opposant à des logements à proximité d'un lac aux États-Unis, que l'attachement au lieu est le facteur le plus significatif pour expliquer l'engagement d'un groupe de résidents dans la protection de ce lieu. Mannarini *et al.* (2015) révèlent que l'attachement au lieu joue un rôle majeur dans l'émergence de situations de conflits pour la gestion des espaces, constituant une composante des conflits territoriaux (Pol *et al.*, 2006).

- 2 Lors des situations conflictuelles analysées sur nos différents terrains de recherche, nous avons repéré des actes, arguments, inscriptions dans l'espace dont les entretiens révèlent qu'ils renvoient à des dimensions de l'attachement au lieu que Scannell et Gifford (2010), d'après une revue de la littérature, déclinent en trois composantes : ce qui relève d'un lieu en particulier, avec la dimension sociale (les liens sociaux associés à un lieu) et la dimension physique (la morphologie et les caractéristiques physiques du lieu) ; ce qui relève de l'individu (de son histoire personnelle, de son héritage culturel, de ses expériences, seul et en groupe) ; et enfin ce qui relève de processus affectifs, cognitifs et comportementaux. Dans les Grands Ports Maritimes (Beuret et Cadoret, 2014), on observe par exemple qu'au cœur des conflits, ceux qui s'opposent aux aménagements peuvent le faire sur la base de différents types d'attachement, que ce soit au nom d'une pratique d'un espace de vie structurant leur quotidien, ou au nom de la défense de caractéristiques physiques uniques ou rares dont l'espace est le support.
- 3 Dans la littérature francophone, les géographes mobilisent le concept de territorialité pour qualifier les mécanismes d'attachement à un espace, concept dont nous verrons qu'il recouvre les dimensions multiples de l'attachement au lieu. Les travaux de Melé (2004 et 2009), Lecourt et Baudelle (2004), Lecourt et Faburel (2005), Guyot (2006) ont mis en évidence le fait que les conflits sont révélateurs de territorialités existantes, que les oppositions renforcent ou redessinent les liens sensibles entre un lieu et des individus et que les situations antagoniques, en contribuant à la production de nouveaux espaces organisés par un groupe d'acteurs, reconfigurent les dimensions de l'attachement au lieu, créant ainsi de nouvelles territorialités.
- 4 Lorsqu'un événement, une décision ou encore un projet d'aménagement est susceptible de modifier une ou plusieurs dimensions de l'attachement au lieu, certains acteurs s'engagent. Ils vont mener des actions individuelles ou collectives (Breton, 2011), en prenant la parole (Hirschmann, 1970), pour protéger un lieu (Stedman, 2002) ou encore modifier les choix des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire (Jeanneaux et Perrier-Cornet, 2008). Si les processus conduisant à l'engagement sont étudiés dans la littérature, peu de travaux décrivent les formes d'expression visibles, audibles, perceptibles de l'attachement au lieu dans les territoires lors des situations de conflits. Quels sont les indices, les marqueurs d'un attachement au lieu dans les processus conflictuels ? Comment lire les territorialités telles qu'elles se manifestent au cœur des conflits, anticiper la façon dont elles risquent de paralyser l'action ou la dynamiser, les considérer pour comprendre de quoi elles sont porteuses et en faire un support de rapprochement entre les visions des uns et des autres, plutôt qu'un élément de rupture ? Nous proposons ici une analyse des conflits liés à l'environnement dans plusieurs types de zones côtières étudiées dans nos projets de recherche, en nous intéressant à la façon dont l'attachement au lieu s'exprime lors de situations antagoniques. L'un des objectifs de cette contribution est d'offrir des éléments d'identification de territorialités qui, selon notre hypothèse, constituent une ressource utile à la régulation durable des conflits.

Concepts de base et démarches d'étude

- 5 Deux champs théoriques sont ici mobilisés : il s'agit d'une part du concept d'attachement au lieu, qui fait l'objet de nombreuses études anglo-saxonnes dans des disciplines variées (psychologie environnementale, géographie, sociologie) et sur des objets divers

(immigration, travail, enjeux environnementaux, risques)¹, d'autre part du concept de territorialité, davantage mobilisé par les géographes francophones.

Attachement au lieu et territorialité : deux concepts multidimensionnels

- 6 Pour Valette (2003), « le concept de “territorialité” permet d'évoquer la relation dynamique des individus au territoire, relation par laquelle se construisent, dans un même mouvement systémique, le territoire et les acteurs ». La territorialité renvoie à un attachement et à une proximité à un espace où il n'existe pas toujours de forme organisée d'action collective, dont les frontières sont floues et mouvantes, voire itinérantes : pour Gagnol (2011), la territorialité est à la fois nomade et sédentaire. Elle renvoie à la notion d'appropriation, d'ancrage spatial, intègre une dimension symbolique (Levy, 2003), voire un caractère identitaire (Lecourt, 2003) et se manifeste à toutes les échelles, comme l'explicitent Arnaud de Sartre et Gagnol (2012). Lecourt (2003) identifie trois composantes de la territorialité : l'identité territoriale (qui traduit un sentiment d'appartenance et prend en compte l'histoire locale), la dimension patrimoniale et la valeur écologique d'un espace (qui renvoie notamment aux configurations physiques d'un espace et aux symboles associés), puis les rôles et représentations des acteurs dans un espace (capacité à se fédérer, présence de réseaux d'acteurs, représentations des acteurs, réseaux de sociabilité).
- 7 De même, l'attachement au lieu recouvre plusieurs dimensions - qui rejoignent en grande partie les dimensions évoquées ci-dessus - au premier rang desquelles se trouvent les dimensions physiques et sociales caractérisant un lieu, constituant le premier composant du cadre tri-dimensionnel de l'attachement au lieu proposé par Scannell et Gifford (2010). Cela recouvre l'attachement à un environnement physique, par exemple aux caractéristiques d'un espace naturel (Proshansky *et al.*, 1983) ou à la morphologie d'un quartier (Vermeersch, 2006). La dimension sociale concerne l'attachement aux liens de proximité avec d'autres individus ou groupes situés dans le lieu : il s'agit parfois du premier facteur d'attachement au lieu (Breton, 2011). À ces dimensions s'ajoutent une dimension affective et émotionnelle (liens symboliques avec les ancêtres, souvenirs) ainsi qu'une dimension identitaire et une dimension de réconfort et de sécurité. Il ressort de la littérature que l'attachement au lieu est lié au patrimoine identitaire, le lieu étant une source d'identification donnant sens à l'individu (Proshansky *et al.*, 1983 ; Guérin et Sencébé, 2001) ou participant de la construction identitaire des individus (Guérin-Pace, 2007).
- 8 Les deux concepts lient indissociablement les composantes sociales, sociétales, spatiales, affectives, symboliques et identitaires. La revue de la littérature révèle que les deux concepts s'hybrident aisément : ils recouvrent pour les géographes les mêmes éléments et sont tous deux des processus, évoluant dans le temps. Mais le terme « territorialité » ne semble exister qu'en langue française. L'attachement au lieu est quant à lui étudié et travaillé dans des disciplines très variées et ne s'inscrit pas toujours dans un cadre d'analyse des dynamiques territoriales, ce qui est toujours le cas pour le concept de territorialité. Nous envisageons la territorialité comme une construction sociale évolutive qui renvoie aux liens unissant un acteur à l'espace qu'il pratique et/ou qu'il se représente, sur lequel il peut résider, circuler, travailler ou qu'il peut exploiter, un espace dont les frontières peuvent être floues ou juridiquement arrêtées. Ces liens sont chargés de

valeurs, de codes, de symboles, d'affects, propres à l'acteur et aux groupes d'acteurs auxquels il appartient. Ces liens évoluent dans le temps et peuvent être renforcés, affaiblis, déstabilisés. Ces éléments renvoient aux composantes de l'attachement au lieu dont le cadre d'analyse tri-dimensionnel proposé par Scannell et Gifford (2010) nous semble très opératoire.

Des interactions entre le conflit, l'attachement au lieu et la territorialité

- 9 Des auteurs affirment que les mutations récentes de nos sociétés influent sur les lieux et que les problèmes environnementaux ou les projets d'aménagement menacent l'existence de lieux auxquels les individus et groupes sont attachés. Cela peut occasionner un stress, une perte de repères ou des inquiétudes fortes, fragilisant le sentiment de sécurité et de réconfort que procure le lieu auquel les individus ou groupes sont attachés (Devine-Wright et Howes, 2010). Breton (2011) précise que cette situation peut être considérée comme une menace à l'identité et selon Mannarini *et al.* (2015) l'une des conséquences est l'émergence de contestations. Cependant, à notre connaissance, peu de travaux décrivent les signes de cet attachement au lieu tels qu'ils se manifestent lors des situations de conflits.
- 10 Selon Scannell et Gifford (2010), une meilleure prise en compte de l'attachement au lieu permettrait d'améliorer la planification des usages et l'aide à la décision. Leur cadre d'analyse vise à aider à réfléchir à la résolution des conflits d'usage. Les auteurs précisent par ailleurs qu'une des fonctions de l'attachement au lieu porte sur le réconfort, le ressourcement et le sentiment de sécurité. Debenedetti (2005) insiste sur la complexité des notions de sécurité et d'abri dans le sens où « elles englobent de nombreux aspects, comme des aspects physiologiques (besoin de se sentir physiquement à l'abri) ou utilitaires (besoin de sécurité économique) ». Cette dimension de l'attachement au lieu nous semble importante à mobiliser dans l'analyse des situations de conflits, car le sentiment de sécurité associé au lieu auquel les personnes sont attachées est fragilisé lorsque survient un événement, un projet, une décision, une dégradation, une catastrophe. Il peut en découler une modification des composants de l'attachement au lieu (modification des liens de proximité par un élément clivant divisant les habitants d'un quartier ; modification de la morphologie du lieu suite à un aménagement ; arrivée d'une population exerçant une activité nouvelle sur le lieu ; etc.) Dès lors, les individus ou groupes attachés à un lieu peuvent s'engager pour le défendre.
- 11 Il ressort également de la revue de la littérature qu'il existe des degrés de territorialité aussi bien qu'une intensité différenciée d'attachement au lieu, avec des causes et des effets différents. Peu de travaux ont été menés sur l'intensité des territorialités, mais Raffestin (1986) et Lecourt (2003) évoquent des territorialités fortes et faibles basés sur un degré d'appropriation d'une portion d'espace. La mesure de l'attachement au lieu fait quant à elle l'objet de nombreuses recherches qui s'appuient sur des enquêtes par questionnaires dont les données quantitatives sont corrélées. Anton et Lawrence (2014) font état d'études (citant notamment les travaux de Mesh et Manor et de Vaske et Kobrin) révélant que plus l'attachement au lieu est élevé, plus l'implication est forte dans la vie politique locale et plus les comportements sont respectueux de l'environnement. Il ressort des disparités spatiales selon le type d'attachement au lieu pour un niveau scalaire identique comme pour un niveau scalaire différent. Devine-Wright et Howes

(2010) montrent à partir d'enquêtes menées dans deux villages en Grande-Bretagne que là où l'attachement au lieu s'appuie davantage sur la dimension identitaire, l'engagement dans un processus de contestation est plus fort, et l'acceptation d'un projet d'aménagement est plus faible. L'article de Scannell et Gifford (2010) révèle enfin que la dimension physique prime pour expliquer l'attachement à une ville, mais que les facteurs sociaux sont très déterminants pour ce qui concerne l'attachement au lieu de résidence et de voisinage.

- 12 En s'intéressant aux composantes de la territorialité, Lecourt (2003) montre à partir d'une étude des conflits d'aménagement en Bretagne que les espaces où sont présentes les composantes identitaires et où des contestations ont eu lieu dans le passé sont des espaces où les acteurs sont particulièrement sensibles aux nouveaux projets d'aménagement et où ils s'engagent plus systématiquement dans la contestation. Stedman (2002) révèle qu'à un fort degré d'attachement au lieu est associé de fortes intentions de s'opposer à nouveau, et Mannarini *et al.* (2015) précisent que des oppositions locales sont susceptibles d'émerger à chaque modification de l'attachement au lieu. La perturbation des liens unissant les individus ou un groupe à un lieu, notamment lorsque la dimension identitaire de ce lien est concernée, est un facteur important à considérer dans l'émergence de conflit.

Démarche et terrains d'étude

- 13 Selon Raffestin (1986), « le paradigme de la territorialité renverse l'ordre habituel de la géographie puisque le point de départ n'est pas l'espace mais les instruments et les codes des acteurs qui ont laissé des traces et des indices dans le territoire ». C'est à partir de cette approche que nous nous sommes interrogées sur les signes d'attachement au lieu perceptibles lors de processus conflictuels dans les territoires. Notre contribution vise à présenter et caractériser les signes visibles de l'attachement au lieu que nous avons identifiés dans divers cas d'étude, de façon à pouvoir repérer les territorialités multiples jouant un rôle dans les mécanismes des conflits. Ces éléments nous semblent importants à considérer pour mieux comprendre les rapports entre espace et société et, par exemple pour des aménageurs ou gestionnaires de territoires, mieux maîtriser la conflictualité.
- 14 Notre ambition est de compléter les travaux existants et de répondre à certaines de leurs limites. Ainsi, les résultats des études anglo-saxonnes sur les déterminants et les effets de l'attachement au lieu sont souvent issus d'enquêtes par questionnaire. Leurs auteurs s'appuient sur des données quantitatives leur permettant d'effectuer des calculs de corrélation, de façon à confirmer ou infirmer leurs hypothèses. Il nous semble intéressant de mobiliser une méthode qualitative issue d'enquêtes par entretiens et d'observations in-situ pour repérer la matérialité de l'attachement au lieu et la façon dont il est exprimé : lors des entretiens, les acteurs évoquent leur attachement au lieu et la façon dont ils l'expriment, ce qui permet d'établir un lien entre certains signes et manifestations d'oppositions et les différentes dimensions de l'attachement au lieu. Un de risques est cependant d'occulter ce qui n'est pas matérialisé et de ne pas prendre en compte ceux qui n'expriment pas leur attachement de façon visible : les entretiens apportent alors de précieuses informations : analyses quantitatives par questionnaires, entretiens et relevés d'informations in situ sont donc très complémentaires.
- 15 Dans le cadre de nos travaux de recherche, nous nous intéressons aux situations d'oppositions liées à l'environnement dans les zones côtières où s'opposent de façon

manifeste deux ou plusieurs acteurs. Ces travaux nous ont notamment permis de mieux comprendre les liens entre les éléments composant le système conflictuel d'un territoire à une échelle méso (liens entre processus conflictuels portant sur des objets différents), de qualifier et de catégoriser les conflits étudiés (Cadoret, 2009) et d'identifier des effets territoriaux des conflits. L'analyse de ces conflits nous a toujours conduit sur la trace de territorialités, mises en avant explicitement ou implicitement par certains acteurs qui revendiquent leur attachement au territoire, le respect des « us et coutumes », le fait de connaître ce territoire mieux que quiconque, de disposer d'une légitimité qui prime sur celles d'autres acteurs du fait d'un ancrage dans le territoire, ou qui marquent « leur » territoire en disposant des obstacles, panneaux, graffiti, etc. Nous avons donc réinvesti les données collectées lors de plusieurs travaux pour en extraire spécifiquement les éléments manifestant l'expression de territorialités. Outre une analyse de dimension régionale réalisée sur les conflits littoraux en Languedoc-Roussillon (Cadoret, 2006), les données collectées dans le cadre de quatre projets de recherche ont été exploitées : ce sont les projets COVER², ORECOLM³, PISTE⁴, et GAEL⁵.

- 16 Nous avons suivi sensiblement la même démarche d'analyse des conflits dans chacun de ces programmes, en croisant plusieurs sources d'information : les entretiens⁶, le relevé d'information in-situ, la presse quotidienne⁷, les documents de planification et, dans nos travaux de thèse et le programme COVER, les dossiers juridiques⁸. Les données recueillies, issues de chacune de ces sources, ont chaque fois été traitées et mises en comparaison pour établir des chronologies, spatialiser, quantifier et qualifier les dynamiques d'opposition. Les processus conflictuels étudiés concernent le Golfe du Morbihan (conflits d'usages et oppositions autour de la création d'un Parc Naturel Régional) dans le cadre des programmes ORECOLM et GAEL ; les communes littorales montpelliéraines (ensemble des conflits liés à l'environnement) dans le cadre du programme COVER ; les zones industrialo-portuaires du Golfe de Fos-sur-Mer, du Havre et de Dunkerque (conflits autour de projets d'aménagement de grande envergure) dans le cadre du programme PISTE.
- 17 Il s'agit à chaque fois d'espaces littoraux soumis à une forte pression foncière, liée soit au tourisme et aux usages résidentiels et récréatifs, soit à des usages industriels consommateurs d'espaces et potentiellement générateurs de risques et de nuisances. Ils sont soumis à des problèmes de concurrence et de compatibilité difficile entre certains usages, donc propices à l'émergence de conflits et sont en même temps l'objet d'un attachement souvent marqué, ce qui en fait des terrains privilégiés pour notre étude.
- 18 Dans ces projets de recherche, nous avons privilégié une lecture de la conflictualité par les actes et discours des acteurs impliqués dans les antagonismes. D'autres travaux complémentaires d'analyses territoriales non limitées aux seules dynamiques de conflits offriront un cadre méthodologique permettant d'identifier les réalités de l'attachement de ceux qui ne s'engagent pas dans ces processus conflictuels (parce qu'ils ne le souhaitent pas, ne sont pas en capacité de s'organiser, ne sont pas en mesure de contester ou se dénie le droit de le faire) et d'en comprendre les effets potentiels sur les processus d'opposition. Les éléments présentés ici sont donc les premiers jalons d'une recherche à mener qui ne serait pas spécifiquement focalisée sur l'activité conflictuelle.
- 19 Il ressort de l'analyse transversale de conflits présents dans ces différents terrains des marqueurs d'attachement aux lieux. Ils apparaissent lors des différentes phases rythmant un conflit (émergence, crises, régulations) et sont présents dans les argumentaires, les stratégies des acteurs impliqués, les modes de manifestation des oppositions. Ces

éléments sont visibles, audibles, perceptibles dans l'espace social et sont parfois physiquement inscrits dans l'espace (sous forme de graffiti par exemple), mais ce sont les entretiens qui permettent de comprendre le sens donné à ces éléments par les parties prenantes et leur lien avec un attachement au lieu.

- 20 Dans un premier temps, nous présenterons comment se manifestent les territorialités au cœur des conflits, avec quels marqueurs d'attachement au lieu, puis nous préciserons pourquoi et comment en tenir compte.

Au cœur des conflits : comment s'exprime l'attachement au lieu ?

- 21 Nous avons identifié plusieurs indices d'attachement au lieu dans les situations conflictuelles, relevant de la vivacité des réactions d'opposition, de la mise en collectif des opposants, de la nature des manifestations conflictuelles, ce que nous allons illustrer par plusieurs exemples.

L'attachement au lieu révélé par la vivacité des réactions d'opposition

- 22 La menace qui pèse sur un lieu auquel les individus ou groupes sont attachés peut être support à l'engagement pour le défendre (Stedman, 2002 ; Debenedetti, 2005) et la forte réactivité des acteurs à un événement (pollution, projet immobilier sur un espace sensible, nouvelle réglementation de protection, etc.) peut révéler un sentiment d'attachement.
- 23 Ainsi, au début des années 2000, les autorités portuaires de Marseille-Fos envisagent la construction d'un terminal méthanier à Fos-Cavaou. Elles revendiquent la propriété de la plage du Cavaou au nom des droits fonciers qu'elles possèdent sur la zone industrialoportuaire et veulent en interdire l'accès, ce qui provoque une levée de boucliers. Deux associations de défense se créent sur la commune de Fos : pétition, médiatisation, présence dans les arènes publiques de discussion, les habitants se mobilisent et revendiquent l'accès à la plage. Les entretiens permettent de comprendre qu'ils défendent le proche, le quotidien, un usage familial, ce qui renvoie à une dimension affective et sociale (relations de proximité dans ce lieu). Lors des entretiens avec certains opposants, ce n'est pas la beauté du site ou son caractère exceptionnel pour la pratique d'un loisir qui sont évoqués, ni même son accessibilité pour les habitants, mais bien la familiarité, le fait que c'est un espace approprié par un groupe local, qui détient de fait un droit d'usage depuis des générations. L'usage s'inscrit dans un temps long, intergénérationnel : il fait partie d'une identité et d'une culture locale, au bénéfice de tous. Les dimensions symbolique et identitaire de l'attachement au lieu sont alors menacées par le projet d'aménagement et conduisent à la contestation. Les mêmes termes sont employés à Dunkerque lorsque des habitants évoquent l'accès à la digue du Braeck, toléré malgré les périmètres de danger des installations industrielles proches, dont toute restriction d'usage provoquerait manifestement une mobilisation rapide et virulente, au nom d'un usage patrimonial, identitaire des lieux (Beuret et Cadoret, 2014). Cette digue de 7 km de long a été construite à la fin des années 1950 : la population s'est approprié les lieux, au point de faire de ce site, un demi-siècle plus tard, un véritable patrimoine

offrant des lieux de pêche, de baignade et un paysage industriel marqué par la sidérurgie. Dans ces deux cas, la vivacité des réactions, que ce soit dans les propos collectés par entretiens ou lors des manifestations d'opposition, est un marqueur de l'attachement au lieu.

- 24 Dans un tout autre contexte, la décision préfectorale de 2003 de démolir soixante-dix des baraques de pêcheurs sur les rives d'un étang languedocien, parce que juridiquement illégales, conduit les propriétaires des habitats du site à s'organiser en association « *pour la protection, la sauvegarde, la conservation et l'embellissement des baraques de l'étang de Salses* ». Certaines des cabanes du site sont présentes depuis le début du XXe siècle sur cet espace éloigné des principales voies de communication. Au fil des décennies, ces cabaniers se sont approprié ce lieu au mode de vie particulier (Cadoret et Lavaud, 2013). La pratique de l'espace (résidence, pêche, activités récréatives) et la vie en communauté (création de liens sociaux, organisation de fête de « quartier ») ont contribué à la formation d'un territoire à part entière, c'est-à-dire d'un espace organisé par un groupe qui assure une certaine autorité, sur la base d'un sentiment d'appartenance. La contestation envers la décision préfectorale ne fait que renforcer ce sentiment, matérialisé par l'inscription à l'entrée du site cabanisé : « *site remarquable, baraques en danger, sauvez les !* » (Figure 1). Cette inscription, toujours présente en 2016, marque l'attachement au lieu qui sous-tend la vivacité des oppositions.

Figure 1. Inscription à l'entrée d'un site cabanisé / Sign at the entrance of a hut site.



Crédit photo : A. Cadoret, 2016.

- 25 La décision préfectorale conduirait non seulement à la modification de la morphologie du site et des relations sociales établies, mais porterait également atteinte à l'identité des individus et du groupe pour ces cabaniers dont la territorialisation est fondée sur « l'esprit des cabanes » (Cadoret et Lavaud, 2013). Au-delà des baraques, c'est un mode de

vie que ces cabaniers veulent défendre et qu'ils souhaitent voir patrimonialisé. L'association active très vite ses réseaux, cherche et obtient le soutien d'élus au conseil municipal, de membres de services de protection du patrimoine bâti, de journalistes, d'associations nationales pour la reconnaissance d'une identité locale. Car la décision préfectorale constitue aux yeux des cabaniers une mise en cause de droits acquis, un risque d'altération identitaire, une déstabilisation de la fonction sociale de ces lieux, comme Poulain (2009) le décrit au sujet des campeurs. Ces territorialités n'ont pas été prises en compte par les aménageurs dans les années de la Mission Racine (1960 à 1980) visant à la mise en tourisme de la côte languedocienne par la construction de stations balnéaires et de ports de plaisance. Les modes de vie correspondant étaient alors dénigrés par les autorités publiques : « *il ne faut pas considérer l'aspect sociologique de la baraquette [...] il faut assainir tout cela. Nous devons améliorer l'image de marque du littoral pour l'ouvrir au tourisme international* » (Directeur de la Mission Racine). Ceci a condamné la voie du dialogue.

- 26 La vivacité des réactions apparaît ici comme un marqueur de territorialités sous-jacentes, fondées sur un fort sentiment d'appropriation et un lien identitaire aux lieux.

La mise en collectif et son inscription dans la durée

La création d'associations qui perdurent dans une action territorialisée

- 27 La dynamique d'un conflit portant sur un espace donné passe très généralement par la création d'associations : les individus ou groupes se retrouvent autour de revendications, de valeurs, d'un langage commun. L'association sert à la fois à mobiliser et à légitimer un discours, ces deux choses s'alimentant mutuellement : la capacité à mobiliser et le nombre d'adhérents sont fréquemment mis en avant pour légitimer des revendications, et à l'inverse le fait d'être reconnue légitime supporte les stratégies de mobilisation de l'association. Certaines associations sont le fruit de luttes, avec une dynamique réactive (contre un acteur et/ou pour dénoncer une situation), alors que d'autres se constituent de façon proactive face à ce qui est perçu comme une menace : elles sont alors le fruit de conflits d'anticipation.
- 28 La création d'associations locales (explicitement attachées à un lieu) liée à la protection de l'environnement est l'un des signes marquant un attachement à l'espace. En 2016, les associations de défense d'un site ou d'un intérêt ponctuel contre un projet localisé représentent 53 % des associations liées à l'environnement sur le périmètre du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan en Bretagne (92 associations au total). Elles ne sont pas toutes impliquées dans des situations conflictuelles, mais à la lecture de leurs objectifs (affichés dans le Journal Officiel), on repère assez clairement celles qui le sont : la création de certaines associations est le signe d'une contestation. Dans le cas d'oppositions pour la protection d'un intérêt local ponctuel, elles peuvent être qualifiées de Nimby (Not In My Back Yard), ce qui revient à dire qu'elles masquent la défense d'intérêts particuliers derrière la défense d'un intérêt général. À cela, certains auteurs tels Sénécal (2002) répondent que « le NIMBY est justement la seule option pour faire état de la situation vécue, pour faire entendre le point de vue de riverains, des résidents proches, des impacts sous estimés voire méprisés ». Devine-Wright (2013) rappelle que l'attachement au lieu fonde l'argumentaire de groupes d'acteurs considérés comme « nimbystes » et que les études de cas sur les nouveaux projets d'aménagement dans le domaine de l'énergie « ont indiqué que l'acceptation de la communauté est minée lorsque

les technologies sont perçues comme menaçant le caractère distinctif d'un lieu ». Ces associations sont trop souvent déconsidérées comme étant de simples témoins de l'irruption d'égoïsmes locaux dans les débats : pourtant, certains auteurs soulignent leur rôle de « révélateur social et environnemental » et leur rôle pour attirer l'attention « sur la territorialité des enjeux » (Jobert, 1998). L'Association de sauvegarde de l'étang des Mouettes en offre une illustration : créée en 1991 pour s'opposer au projet d'agrandissement du port de plaisance de Frontignan-plage (Languedoc-Roussillon) sur l'étang derrière le lido, elle contribuera à l'acquisition du plan d'eau par le Conservatoire du Littoral dix ans plus tard, empêchant toute construction. Nos investigations révèlent que les membres de ce type d'associations n'ont pas forcément d'ancrage multiséculaire à l'espace qu'ils défendent et pour lequel ils s'engagent. L'attachement aux lieux n'est pas nécessairement lié à un processus long, ni figé dans le temps. Les dimensions de l'attachement se reconfigurent au gré des événements, décisions, modifications paysagères, mais aussi au gré des parcours de vie.

- 29 Ces organisations existent parfois déjà en amont du conflit, mais développent une stratégie contestataire lors d'atteinte aux écosystèmes ou au cadre de vie. L'association des « Amis du Golfe », en Bretagne, poursuit quant à elle un combat pour le respect de la Loi Littoral : après avoir eu gain de cause dans un conflit portant sur l'agrandissement d'un chantier ostréicole, « notre association qui devait s'arrêter a continué. On s'est dit qu'il fallait qu'on ait un rôle de vigilance pour sauvegarder tout le Golfe du Morbihan » (propos recueillis en 2008). Les membres associatifs partagent leurs savoirs et acquièrent une connaissance fine de l'espace sur lequel ils veillent. Des expertises sont menées, une attention particulière est portée à un espace que les membres s'approprient de plus en plus, ce qui participe à la création et au renforcement de liens d'attachement au lieu. Vermeersch (2006) montre qu'un projet redéfinissant les formes d'un quartier qu'elle étudie renforce les interconnexions entre les habitants et le sentiment commun d'attachement. Confrontés à des conflits, ces collectifs s'approprient d'une certaine façon un patrimoine commun, en se portant garants de sa protection. Ils ne regroupent certes pas tous les individus du lieu, certains pouvant être attachés au lieu sans pour autant se sentir menacés ou être prêts à se mobiliser, mais l'activisme associatif en situation de conflit localisé témoigne bien d'un attachement au lieu. Les conflits contribuent à faire émerger ou renforcer des territorialités, et participent d'une construction d'un territoire « à protéger ». Nous retrouvons ici les constats de Melé (2004), selon lequel les antagonismes « instituent une forme de territorialisation parce qu'ils produisent des groupes, conscients d'une solidarité de destin reposant sur leur inscription spatiale, qui s'approprient matériellement, par une veille de terrain, et idéellement, par un travail de nomination et de valorisation, un espace ».
- 30 On observe ici que le fait associatif est un marqueur de territorialités, qui se trouvent elles-mêmes renforcées par la constitution en association. Cependant, dans certains cas, malgré une forte mobilisation et un fort engagement pour la défense d'un territoire, l'attachement au lieu est parfois mis à l'épreuve et fragilisé. C'est le cas du conflit autour d'une pollution dans le Sud de la France, à Balaruc-les-Bains (Cadoret, 2016). Suite à une série de menaces et fortement contrarié par les accusations portées envers les membres associatifs, l'un des *leader* de l'association luttant contre la pollution de l'air et de l'eau a choisi de quitter le territoire. Ce choix de l'« exit » en lieu et place du « voice » (Hirschmann, 1970) est le signe d'une territorialité fragile. La constitution d'associations au cœur de conflits territoriaux est donc révélatrice de territorialités : des territorialités

qui sont dans certains cas fragiles, voire éphémères, et des territorialités fortes, qui s'inscrivent dans la durée.

La constitution de fronts communs, au-delà des clivages entre parties prenantes : une solidarité révélatrice de territorialités

- 31 La comparaison de dynamiques conflictuelles révèle certaines récurrences, parmi lesquelles le fait qu'une décision, un projet, une pollution modifiant les caractéristiques d'un lieu crée des liens entre les usagers traditionnels d'un espace (chasseurs et agriculteurs contre un projet Natura 2000 dans l'Aude par exemple) et peut créer des liens entre différentes catégories de parties prenantes d'un conflit. Les manadiers, pêcheurs, cabaniers, chasseurs, citoyens, environnementalistes sont des groupes d'acteurs (composés d'individus dont certains font partie de plusieurs groupes) ayant des intérêts parfois divergents, mais qui se mobilisent pour faire front commun dans certaines situations. C'est le cas lors de la lutte contre la réouverture de la décharge du Thôt à proximité de Montpellier au début des années 2000 où une diversité d'acteurs se mobilise contre un projet impactant les écosystèmes présents sur leur territoire de vie.
- 32 Les territorialités et solidarités à l'échelle locale sont des ressources activées par le conflit qui renforce un sentiment d'appartenance à un même espace où s'articulent des territorialités multiples. Les acteurs ont un lien entre eux : leur attachement au lieu, même si les dimensions de cet attachement ne sont pas identiques.
- 33 Au Havre, lors de la construction de Port 2000, ce sont les coupeurs de roseaux, les agriculteurs, les chasseurs et les environnementalistes qui se sont rassemblés pour mettre en commun leurs forces et peser dans les débats contre les autorités publiques et portuaires soutenant le projet. Il est intéressant de voir que l'on parvient alors à surmonter les clivages entre parties prenantes, et notamment les différences de langages, formats d'action et intérêts, pour « faire front ». Ces solidarités sont fragiles et les conflits entre chasseurs et environnementalistes ont rapidement repris le dessus, mais il a existé une suspension temporaire des différends opposant ces deux groupes, sur la base de territorialités très différentes mais d'une force indéniable dans les deux cas. L'attachement au nom de l'intérêt général mis en avant par les environnementalistes est placé au même niveau que l'attachement au lieu proche, ancré dans un usage ancien et souvent familial du chasseur : c'est la force des attachements qui fonde la coalition, fût-elle temporaire et, en cela, ce type de coalition est un marqueur de territorialités fortes. Certains de ces fronts communs perdurent tel le Collectif Santé Environnement dans le cas des conflits portant sur les bassins Ouest du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, alors que d'autres disparaissent : ceux qui subsistent sont les marqueurs de territorialités convergentes, ceux qui disparaissent sont le signe de territorialités ancrées dans des mondes différents et associés à des intérêts et visions différentes. Ces fronts communs sont des marqueurs forts d'un attachement au lieu. Et dans tous ces cas, leur dynamique est fondée sur de fortes territorialités que révèle et renforce le conflit.

L'attachement au lieu révélé par la violence des réactions et par des inscriptions dans l'espace public

Violence des réactions

- 34 Les actions collectives concertées s'accompagnent parfois d'actes violents, souvent le fait de quelques individus, le plus souvent en réaction à une décision administrative : ils traduisent une colère qui devient l'élément libérant les tensions accumulées avec le temps.
- 35 Sur la côte languedocienne, les lagunes constituent des espaces organisés socialement (syndicats, prud'homies, sociabilités fortes) et spatialement (zones de cultures et de pêches). Pour les pratiquants d'activités traditionnelles (pêche et chasse notamment), les lagunes sont empreintes de valeurs, de symbolique, d'affectif qui résultent d'un héritage socioculturel et d'un vécu (Cadoret, 2006). Les étangs forment « le » territoire de groupes sociaux qui les exploitent et les connaissent depuis des années. Les pratiques de ces lieux lagunaires renforcent le sentiment d'appartenance au groupe et participent d'une identité collective qui transparaît dans les discours des acteurs lors d'épisodes conflictuels. L'accroissement des activités nautiques et de la fréquentation touristique aux abords de ces lagunes est perçu comme une menace pour la pérennité des activités traditionnelles. Les entretiens réalisés révèlent que la non-acceptation d'un partage de l'espace avec d'autres activités conduit certains à employer la violence (menaces, atteintes physiques, dégradations pouvant porter atteinte à autrui, détérioration de matériel), signe d'un attachement au lieu qu'on ne souhaite pas voir modifier. Nous retrouvons ici ce qu'affirment Anton et Lawrence (2014), mobilisant notamment les travaux de Fried (2000) sur les contestations de résidents à l'arrivée de nouvelles populations, selon lequel l'attachement au lieu peut aussi conduire à l'émergence de conflits entre groupes sociaux. Les résidents perçoivent les nouveaux venus comme une menace à leur mode de vie. L'attachement au lieu peut être dans ce cas instrumentalisé ou pure fiction : les actions de contestations ne peuvent avoir comme ressort que la peur de l'autre, de l'étranger, brouillant les signes d'un attachement au lieu basé sur l'affect ou la dimension patrimoniale, et qui ne serait qu'une construction dans une stratégie argumentative visant à refuser tout partage, et visant à l'entre-soi.
- 36 La violence prend diverses formes : dans le cas d'un étang à proximité de Montpellier, ce sont par exemple des individus qui, afin d'empêcher la pratique de la planche à voile sur le plan d'eau, déposent du verre brisé sur une zone d'accès à la lagune, à proximité de sites cabanisés. Cette forme de manifestation d'opposition témoigne d'une appropriation de l'espace qui se veut exclusive. La violence est utilisée en représailles face à ce qui est vécu comme une violation de territoire que les auteurs de ces actes ne parviennent pas à exprimer ou à faire entendre différemment. On retrouve ce même phénomène sur l'étang de Leucate lors du développement du véliplanchisme, pratiqué notamment par des camping-caristes : des clous sont dispersés près des spots nautiques et devant les magasins de planche à voile.
- 37 Ce que révèle l'attachement au lieu dans ces situations de conflits, c'est aussi une volonté de reconnaissance de certains individus, de certains groupes (chasseurs, pêcheurs, cabaniers) ayant le sentiment d'être mis à la marge par les pouvoirs publics, s'inquiétant d'une perte de leurs repères et de leur mode de vie. Les liens à l'étang sont forts, affectifs,

mais une relation de dépendance existe également, car il s'agit du lieu de travail des pêcheurs (qui sont souvent aussi chasseurs), et y porter atteinte, c'est porter atteinte à leur métier et à leur identité. Ceci rejoint les propos de Raison du Cleuziou (2008), qui précise à propos des chasseurs dans la baie de Somme lors de la mise en place de Natura 2000 que « la violence des chasseurs s'explique parce que pour eux la défense de la chasse se confond avec la lutte pour la pérennité de leur groupe et la légitimation de leur culture ».

- 38 Ces modes d'expression spontanée sont des signes d'un attachement particulier au lieu dont la modification appelle une réaction individuelle ou collective, parfois peu maîtrisée. Nous remarquons que les conflits concernant les lieux dont les usages font partie de la culture locale et sont ancrés dans l'identité locale (accès à la plage du Cavaou à Fos-sur-Mer, activité de chasse dans l'estuaire de la Seine, résidence en cabanon sur les rives de l'étang Salses-Leucate, etc.) s'expriment par des oppositions farouches de la part d'habitants qui se réfèrent plus à une dimension identitaire, culturelle et affective du lieu qu'aux effets environnementaux d'un aménagement (Beuret et Cadoret, 2014). Le croisement de nos sources d'information (presse et entretiens notamment) révèle que les réactions les plus virulentes sont ici des indices de territorialités qui illustrent la crainte de certains acteurs de voir à terme disparaître leur pratique et points de repère. Alors que dans les cas étudiés, les entretiens permettent d'identifier des signes d'attachement au lieu, il convient de rester prudent sur l'interprétation que l'on peut faire à partir de ces actes d'oppositions qui peuvent dans d'autres cas révéler une peur de l'autre, rendu visible dans le territoire, mais sans pour autant qu'une dimension d'attachement au lieu ne soit sous-jacente.

Des marqueurs territoriaux physiquement inscrits dans l'espace

- 39 Lors de nos déplacements sur le terrain, nous avons relevé des inscriptions d'opposition révélatrices d'un attachement au lieu (Figure 2). Le croisement des entretiens et des observations in-situ nous révèle qu'il s'agit d'une volonté d'alerter les citoyens par rapport à une décision ou à un projet modifiant les caractéristiques d'un lieu, à l'échelle locale.

Figure 2. Panneau d'opposition à des projets d'équipement sur des zones zone industrialo-portuaires du Grand Port Maritime de Marseille-Fos puis du Havre-Antifer / Opposition sign to capital projects in the industrial and port areas of the Port of Marseille-Fos and Havre-Antifer.



Crédit photo : A. Cadoret, 2013 et 2012.

- 40 Il s'agit par exemple du conflit portant sur l'implantation de l'incinérateur de Marseille sur le site des bassins Ouest du Grand Port Maritime de Marseille-Fos. L'intercommunalité concernée installe un panneau « *Non à l'incinérateur de Marseille* » sur la route menant à Fos-sur-Mer. Ce panneau est toujours en place alors que l'incinérateur a été mis en fonctionnement il y a plusieurs années, ce qui illustre le fait d'une part que l'on s'inscrit dans un conflit chronique qui dépasse la seule question de l'incinérateur (Beuret et Cadoret, 2014), d'autre part qu'il s'agit bien de « marquer son territoire » de façon durable : le conflit chronique met en jeu des collectivités locales qui revendiquent une légitimité à décider du devenir du territoire face à des autorités (le Grand Port Maritime, Marseille et ses ambitions métropolitaines) qu'elles accusent de les déposséder de leurs prérogatives. La présence de ce panneau, alors que l'incinérateur est en service depuis 2010, vise à manifester un attachement, une légitimité, ce que des agents de la collectivité nous ont confirmé lors d'entretiens.
- 41 Une autre forme d'inscription dans le paysage est le graffiti. Celui-ci n'est pas toujours un indicateur d'un attachement au lieu, sauf quand le message le rappelle clairement. Dans les années 1980, sur la côte Vermeille au sud du Languedoc-Roussillon, un projet de marina sur le site d'une ancienne dynamiterie suscite des oppositions locales, matérialisées notamment par des graffiti et slogans couvrant les murs de l'ancienne usine : « *Non à Port-Boggio, oui à la Nature, Port = Porc = Magouilles, Viva Catalunya, Farem tot petar* ». Les relations identitaires entre les individus ou groupe et leur environnement physique s'expriment : dénaturer ce paysage, ce serait porter atteinte à l'identité catalane. La situation conflictuelle réactive, provoque et renforce un sentiment identitaire que l'on ne retrouve pas sur l'ensemble de nos terrains, mais que l'on remarque en Bretagne dans d'autres cas (lutte anti-nucléaire de Plogoff dans les années 1970 (Kernalegenn, 2006) ; oppositions contre l'aéroport Notre-Dame des Landes (Lecourt, 2003).
- 42 Sur certains sites en Languedoc-Roussillon où sont implantées des cabanes, on remarque des signes clairs d'appropriation de l'espace, en réaction à des actions ou tentatives de destruction de ces habitats par les autorités publiques (Figure 1 et 3).

Figure 3. Clôtures et panneau « Ici s'arrête la loi » à l'entrée d'un site cabanisé (Languedoc-Roussillon) / Fences and sign "Here, the law ends" at the entrance of a hut site (Languedoc-Roussillon)



Crédit photo : A. Cadoret, 2005.

- 43 Les profils de cabaniers sont très divers en Languedoc-Roussillon, mais certains composent un groupe basant son argumentation sur une légitimité patrimoniale et identitaire (Cadoret et Lavaud, 2013). Ils mettent l'accent sur le fait que le lieu est constitutif de leur identité et de leur mode de vie, lequel s'affirme parfois en contradiction avec les cadres règlementaires et législatifs. Le panneau « *ici s'arrête la loi* » (Figure 3) fixé à l'entrée d'un site cabanisé exprime (notamment) un attachement au lieu matériellement affirmé et une contestation des normes.

Des marqueurs d'attachement au lieu dans les argumentaires

- 44 Si les éléments présentés dans cet article restent partiels, ils offrent un panorama des formes prises par les marqueurs d'attachement au lieu visibles et perceptibles lors des situations de conflits. D'autres signes sont moins visibles mais s'expriment dans les argumentaires. De notre démarche qualitative d'analyse des entretiens, de la presse et comptes-rendus de réunions, il ressort des expressions revenant de façon récurrente et visant à témoigner d'un rapport étroit à l'espace et aux lieux objets ou enjeux de conflits. Certaines formulations sont clairement stratégiques : pour interpeller, mobiliser, convaincre, les acteurs font référence à des éléments constitutifs d'une territorialité, prennent exemple sur des luttes plus anciennes, utilisent l'héritage, le sacré, les us et coutumes, pour légitimer leur action.
- 45 Qu'elles soient instrumentalisées ou non, des territorialités sont mises en avant. L'emploi des adjectifs possessifs peut être un point de repère : « *chez moi* », « *chez nous* », « *mon* », « *notre* », « *votre* », car ils peuvent exprimer un sentiment d'appartenance à un lieu. Ces expressions traduisent un attachement au lieu basé sur une dimension identitaire - réellement vécue ou instrumentalisée pour servir les propos des opposants à un projet-, le lieu étant une source d'identification (Proshansky *et al.*, 1983, Guérin et Sencébé, 2001).

En tant que composante de la construction identitaire, sa défense signifie la défense de valeurs et de croyances rattachés au lieu. Vermeersch (2006), étudiant les engagements bénévoles d'un quartier, précise que « c'est parce que l'on se reconnaît comme habitant du quartier que l'on se sent en droit de le défendre, de s'opposer à ceux qui croient le défendre ou de fêter cette appartenance. La mutuelle reconnaissance de cette identité est basée sur une communauté de lieu qui est aussi, dans une certaine mesure, une communauté de valeurs portées par ce lieu ». L'emploi de l'adjectif possessif « notre » renvoie à cette dimension : nous vivons dans un même lieu qu'il faut protéger, c'est « *notre cadre de vie* », « *notre environnement* », « *notre territoire* ».

- 46 L'emploi de l'adjectif « votre » implique le lecteur ou l'auditeur, interpelle autrui sur une situation ou sur le devenir de l'espace qu'il pratique, quitte à provoquer un lien à l'espace qui auparavant n'existait pas ou n'était pas conscient : « *Réveillez-vous avant qu'il ne soit trop tard ! Vos étangs sont en perdition !* » lit-on sur un tract de 1992 à Frontignan pour dénoncer un projet de comblement des plans d'eau par un projet urbain. Par le discours, l'attachement au lieu se verbalise.

Tenir compte des territorialités pour la régulation des conflits : pourquoi, comment ?

Comment ? La prise en compte des territorialités dans les processus de régulation

- 47 L'analyse de dynamiques conflictuelles montre que la prise en compte des territorialités est souvent une condition de la durabilité de la régulation des conflits. Le cas de la régulation du conflit portant sur l'interdiction de l'accès à la plage du Cavaou en 2003 suite à un projet de terminal méthanier, illustre à la fois la prise en compte des territorialités dans la régulation et les difficultés engendrées par leur non-prise en compte initiale : lorsque le port de Marseille-Fos décide de construire et d'interdire tout accès à la plage, s'engage en 2003 un processus d'affrontement puis de négociation conflictuelle. Les opposants tentent de bloquer le projet : la mairie tente sans succès d'annuler le permis de construire instruit par l'État, obtient un « non » à un référendum local qui n'a cependant aucun pouvoir décisionnel, mais elle parvient finalement à bloquer le permis d'exploitation. Une association locale négocie alors l'accès à la plage et le port la lui concède. Lorsque se pose le problème de l'accès des secours aux installations, sur une route sur-fréquentée en été, le port construit un second pont. Plus tard, lorsque les périmètres de danger d'une aire de stockage de produits pétroliers détenue par une entreprise privée menacent l'accès à la plage, cette entreprise accepte de diminuer son stockage de moitié en été de façon à préserver l'usage de la plage, preuve que les revendications et territorialités locales sont prises au sérieux (Beuret et Cadoret, 2014) et que des compromis sont possibles.
- 48 Un autre exemple est celui du développement d'activités nautiques dans les années 1980 sur l'étang de Thau, qui se traduit par une multiplication des conflits d'usage sur un plan d'eau auparavant occupé quasi exclusivement par les pêcheurs et les aquaculteurs. L'industrie locale périclité et le tourisme est en plein essor. Élus et opérateurs touristiques souhaitent un développement de la filière nautique, initient des projets en ce sens, mais se heurtent à une forte opposition de la part des exploitants halieutiques qui

craignent les conséquences d'une urbanisation sur le bassin de Thau (artificialisation, pollutions) et un partage conflictuel du plan d'eau. S'élabore dans le même temps un Schéma de Mise en Valeur de la Mer planifiant les activités. Les autorités publiques prennent le parti de re-légitimer les activités traditionnelles en les privilégiant dans le document de planification. Au-delà de la reconnaissance d'une activité économique, ce document de planification répond à une demande des exploitants de reconnaissance de leurs pratiques et modes de vie, mais aussi de leur attachement au lieu. Malgré cela, sur ce même espace, les épisodes de pollution se suivent et réactivent chaque fois la conflictualité. La décision d'interdire la commercialisation des produits au début des années 2000 engendre une vive opposition. Une réunion est organisée au ministère en charge de l'agriculture où se négocie un report du déclassement de l'étang et la mise en place d'un groupe de réflexion pour zoner l'étang de façon à ne déclasser qu'une partie, donc n'imposer de contraintes sanitaires que sur les espaces très sensibles. Selon un agent administratif, cette négociation a pour but de « *calmer les esprits* », le *Midi Libre* titre d'ailleurs son article « *Apaiser l'esprit des lagunes, une nécessité pour dialoguer* »⁹ : l'organisation d'une réunion en « haut-lieu » est vécue comme une marque d'attention à la problématique de cet espace et aux groupes d'acteurs qui vivent de ce territoire et qui y sont fortement attachés.

- 49 Dans le cas de la cabanisation et suite à une Mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon conduite entre 2001 et 2006, plusieurs modes de régulation sont proposés : destruction, surveillance stricte, sensibilisation, modification des documents d'urbanisme, inscription patrimoniale. Aux autorités locales de s'adapter aux contextes locaux particuliers. La prise en compte des territorialités suite à une série d'études sur la cabanisation donnant la parole aux cabaniers et aux élus locaux notamment, a contribué à ce que l'État propose plusieurs modalités de maîtrise du phénomène, ce qui ouvre la porte à un dialogue local. Cependant, les droits fonciers sur un espace restent déterminants quant à la légitimité accordée dans les négociations, or ils font défaut à la majorité des cabaniers. Pour les acteurs publics, la reconnaissance des territorialités se base sur les droits de propriété, et non sur l'usage et sur des dimensions non-mesurables et sans valeur monétaire. Cet écueil suscite incompréhensions et conflits.

Pourquoi ? Pour une démarche inclusive face à de multiples territorialités

Composer avec des territorialités multiples...

- 50 Identifier les dimensions d'attachement au lieu permet de comprendre, voire d'anticiper des mécanismes de renforcement d'oppositions et d'approfondir la compréhension des systèmes conflictuels : « *parler de territorialité, c'est s'ouvrir aux mécanismes d'appropriation pour en préciser les conséquences* » (Dauphiné, 2005). Ne pas les prendre en compte, c'est prendre le risque que les oppositions se renforcent. Repérer les territorialités, c'est éclairer les mécanismes de renforcement des conflits pour les désamorcer et instaurer un climat plus serein, élément favorisant une régulation durable des oppositions. Considérer les territorialités, c'est les reconnaître, et être alors en mesure de les faire connaître et de les faire « respecter » par les parties prenantes. Il s'agit d'un enjeu fort pour les pouvoirs publics : composer avec ces territorialités multiples tout en agissant pour l'intérêt général. C'est une posture parfois délicate : un agent administratif interrogé en 2005 nous

fait part de son irritation face aux réactions virulentes de cabaniers en Languedoc-Roussillon : « *que des cabaniers qui sont installés sur le domaine public, et qui en plus font pression en interdisant à d'autres usagers de venir perturber leur paysage, la vue de leur maison... y'a des limites !* ». Il est évident que si les territorialités sont à considérer, elles ne sont pas les seuls éléments à prendre en compte lors de la régulation d'un conflit et qu'il convient de rester vigilant sur l'interprétation des signes d'attachement au lieu, comme sur la prise en compte d'un attachement non exprimé. Par contre, prendre en compte la multiplicité des territorialités peut être un atout pour les décideurs et gestionnaires territoriaux en ce sens qu'elle peut constituer une ressource pour construire une vision collective d'un territoire. Nous allons ici revenir sur certains de ces éléments, sur la base d'exemples.

... car la non-prise en compte des territorialités renforce les oppositions

- 51 Le cas de la plage du Cavaou, dont le port de Marseille-Fos voulait interdire l'accès, est emblématique d'une montée en puissance de la conflictualité liée à la négation des territorialités existantes et à un sentiment d'injustice. Face aux oppositions, le Conseil consultatif pour le développement durable (CCDD) du port propose de « *déplacer la plage* ». Les élus locaux répondent alors que les gens continueront à fréquenter « leur » plage, ce à quoi le CCDD répond que si c'est le cas, le port enlèvera le sable ! Le conflit s'envenime. Ce cas illustre le fait que l'on tente une transaction (une plage contre une autre) autour d'un objet unique, auquel certains sont attachés sur la base d'une identité et d'une mémoire collective (les parents et grands-parents fréquentaient déjà cette plage selon les arguments mis en avant) : il s'agit d'un objet, unique, irremplaçable, support d'identité et par conséquent non négociable. Il ressort de l'analyse de nos entretiens avec les autorités portuaires, les collectivités, les responsables associatifs et les habitants que la non-prise en compte des territorialités a cristallisé les oppositions et brisé la confiance.
- 52 Certains conflits mettent très vite en jeu la culture, l'identité, le lien avec les ancêtres, autant d'éléments qui font partie des objets sacrés au sens de Mauss (cité par Godbout, 1995), objets par essence exclus de la sphère de l'échange (Beuret et Cadoret, 2014). Les opposants exploitent alors tous les recours possibles et tentent par tous les moyens de bloquer les interdictions ou restrictions d'accès. Ceci explique les traces durables laissées par ces conflits, en termes de structuration des oppositions et de défiance. Dans le cas de la plage du Cavaou, le projet de terminal méthanier était le premier d'une série d'aménagements et les autorités portuaires semblent avoir largement sous-estimé les oppositions qu'elles allaient créer : selon un acteur local, « *c'était l'archétype de ce qu'il ne faut pas faire* ».

Éviter une qualification et une hiérarchisation ex-ante des territorialités

- 53 La prise en compte des territorialités s'avère donc nécessaire, pour la régulation des conflits et pour éviter qu'elles ne soient un élément clivant qui contribue au durcissement du conflit, accentuant la rupture identitaire « eux/nous » à laquelle font allusion Lafaye et Thévenot (cités par Lecourt et Faburel, 2005). Cependant, le risque pour le gestionnaire et le décideur est de ne prendre en compte que les territorialités qui se révèlent et sont mises en avant lors des conflits, hiérarchisant de fait les territorialités. Or, certaines

existent mais ne s'expriment pas et sont parfois délégitimées. C'est par exemple le cas des usages du plus grand nombre, lors de la délimitation du Parc national des Calanques : d'après l'étude menée par Deldrève et Hérat (2012) ils ont été qualifiés de « non-traditionnels » et, ce faisant, « moins méritants » (comme le vélo tout-terrain ou la visite des Calanques en navettes maritimes). Sur cette base, des acteurs ont été mis en marge, ne se sont pas exprimés, n'ont pas été impliqués : nier ces territorialités peut être la source de frustrations, voir de blocages. La reconnaissance de certaines territorialités aux dépens d'autres peut contribuer à attiser la conflictualité sur la base de nouveaux clivages.

- 54 À une analyse défaillante des territorialités existantes correspond souvent une qualification a priori et souvent abusive de territorialités attribuées à certaines catégories d'acteurs. Ainsi, dans plusieurs cas étudiés, il ressort des entretiens que des signes d'attachement au lieu sont attribués par certains à d'autres. Convaincus du rapport au territoire qu'entretiennent certaines personnes, des protagonistes généralisent à l'ensemble d'un groupe ou d'une communauté les représentations qu'ils se font du lien avec autrui et les lieux¹⁰. Les territorialités du retraité, résident secondaire ou néo-rural, sont ainsi réduites à un attachement à un paysage figé par cet exploitant du Golfe du Morbihan : « ils ont acheté le terrain avec la vue devant, mais ce n'est pas une carte postale, ça évolue ! ». Les représentations des signes d'attachement à l'espace d'autrui se sont construites lors des processus conflictuels en interprétant les motifs et les légitimités qui fondent les oppositions : mais il existe un risque de généralisation à partir du discours de quelques-uns. Le risque est également d'oublier que comme le paysage, ces territorialités évoluent. À une qualification ex-ante, préconçue des territorialités d'un acteur par un autre correspondent souvent le fait de minorer une territorialité, des phénomènes de non-reconnaissance d'une territorialité voire un mépris affiché induisant un renforcement des oppositions. Il est important de comprendre ces phénomènes pour anticiper une escalade de la violence et la désamorcer en mettant des mots sur une réalité vécue. Il s'agit tout à la fois de favoriser un respect de l'attachement des uns et des autres au lieu et de prendre en compte, dans la régulation des conflits, la multiplicité des territorialités.

Conclusion

- 55 L'expression des conflits peut être le vecteur de la création de liens et du renforcement de l'attachement au lieu (Melé, 2004), avec de possibles effets vertueux, ceci d'autant plus que les conflits évitent l'atonie sociale et contribuent aux dynamiques de gouvernance territoriale (Torre, 2011). Mais dès lors que leurs effets portent atteinte aux parties prenantes, leur maîtrise devient urgente. Ainsi la régulation des conflits est un enjeu pour les aménageurs et les gestionnaires des territoires. La prise en compte des dimensions de l'attachement au lieu lors des situations de conflits est un facteur de durabilité de la régulation des conflits littoraux : selon Scannell et Gifford (2010), elle permet de mieux saisir la nature des liens qui unissent les individus et les groupes avec le lieu et d'envisager une démarche plus appropriée pour la résolution des conflits d'usage. Il convient donc d'identifier les territorialités, parce qu'elles renforcent, voire radicalisent certaines positions, et jouent un rôle dans les dynamiques conflictuelles (Lecourt, 2003 ; Melé, 2004). Notre contribution vise à fournir quelques clés de lecture des territorialités *via* les signes de l'attachement au lieu qui se manifestent au cœur des

conflits : nous avons en effet identifié des signes qui témoignent d'un attachement au lieu dans les situations d'oppositions de façon à pouvoir repérer les territorialités multiples jouant un rôle dans les mécanismes conflictuels. L'identification de marqueurs reste à compléter et à discuter, mais pose des éléments permettant de construire un cadre d'analyse. Nos recherches nous conduisent à orienter l'analyse des conflits dans certaines directions pour construire un diagnostic conflictuel visant l'anticipation et/ou la compréhension et la régulation des conflits. Il s'agira notamment de s'intéresser aux associations locales et à l'ancrage spatial dont témoigne leur nom ; d'identifier et de déchiffrer le sens d'inscriptions spatiales significatives ; de repérer des formes d'attachement à l'espace en analysant les argumentaires développés dans les conflits, énoncés dans des textes et inscriptions (affiches, graffitis, tracts...) et en analysant les stratégies d'actions. Il s'agira notamment d'accorder une attention particulière, dans les entretiens, l'analyse de la presse et des comptes rendus de réunions, aux expressions signes d'un attachement au lieu.

- 56 Un élément non développé ici, mais qui mériterait une attention particulière dans le futur, est le fait qu'au cœur des conflits, les territorialités sont souvent (et de plus en plus) mises à mal par un impératif de montée en généralité, induisant un tiraillement des acteurs notamment associatifs, entre des formes d'attachement à un lieu et la mise en réseau d'attachements multiples à des lieux tout aussi multiples, dans des luttes plus globales. En effet, la montée en généralité des problématiques locales exprimées lors d'opposition sur plusieurs lieux tend parfois à faire abstraction des particularités territoriales (Trom, 1999). Les plateformes d'acteurs qui se créent à une échelle plus large sont dans une situation complexe, car elles doivent à la fois militer pour tous les espaces au-delà de territorialités fortes ou faibles, et à la fois être le porte-parole de particularités locales et de types d'attachement exprimés lors d'oppositions manifestes par les collectifs qui en sont membres. La légitimité des plateformes tient en effet pour beaucoup aux groupements locaux, ancrés dans les territoires. Un risque apparaît ici : celui d'une dilution des territorialités de chacun dans un combat plus global. C'est une tendance qu'il nous faudra étudier de façon plus systématique à l'avenir, pour comprendre la façon dont les territorialités sont considérées dans ce jeu complexe, au cœur des conflits, entre local et global.

Remerciements

- 57 L'auteure tient à remercier les personnes ayant relu cet article et dont les recommandations ont permis de consolider le propos.

BIBLIOGRAPHIE

Anton, C. et C. Lawrence, 2014, Home is where the heart is : The effect of place of residence on place attachment and community participation, *Journal of Environmental Psychology*, Vol 40, pp. 451-461

- Arnaud de Sartre, X. et L. Gagnol, 2012, Les échelles des territorialités, *Géographie et cultures*, n 81, pp. 5-16
- Beuret, J-E. et A. Cadoret, 2014, De l'analyse des conflits à l'étude des systèmes conflictuels : l'exemple des conflits environnementaux et territoriaux dans les trois plus grands ports maritimes français (Marseille-Fos, Le Havre et Dunkerque), *Géographie Economie et Société*, 2, vol. 16, pp. 207-231
- Breton, J-M., 2011, *Tourisme durable et patrimoines. Une dialectique développementale ?* Paris, Karthala, 480 p.
- Brown, B.-B., I. Altman et C-M. Werner, 2012, Place attachment, *International Encyclopedia of Housing and Home*, pp. 183-188
- Cadoret, A., 2016, Du conflit à la mise en place d'un dispositif participatif de dépollution à Balaruc-les-Bains (France) : analyse d'une mobilisation citoyenne locale, L. Centemeri, X. Daumalin, *Pollutions industrielles et espaces méditerranéens (XVIIIe-XXIe siècle)*, *Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme*, Karthala, pp. 111-128
- Cadoret, A. et V. Lavaud-Letilleul, 2013, Des « cabanes » à la « cabanisation » : la face cachée de l'urbanisation sur le littoral du Languedoc-Roussillon, *Espace populations sociétés*, 2013/1-2, pp. 125-139
- Cadoret, A., 2011, Quelle durabilité des formes de régulation des conflits littoraux ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 9 | Juillet 2011, mis en ligne le 13 juillet 2011, consulté le 04 juillet 2016, URL : <http://vertigo.revues.org/10946> ; DOI : 10.4000/vertigo.10946
- Cadoret, A., 2009, Conflict dynamics in coastal zones : a perspective using the example of Languedoc-Roussillon (France), *Journal of Coastal Conservation : planning and management*, march, pp. 151-163
- Cadoret, A., 2006, *Conflits d'usage et réseaux sociaux : enjeux d'une gestion intégrée ? Le cas du littoral du Languedoc-Roussillon*, Thèse de géographie, Université Montpellier III, 586 p.
- Dauphiné, A., 2005, Espace terrestre et espace géographique, dans : A. Bailly, *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand-Colin, pp. 51-62
- Debenedetti, A., 2005, Le concept d'attachement au lieu : état de l'art et voies de recherche dans le contexte du lieu de loisirs, *Management & Avenir*, vol. 3, n 5, pp. 151-160
- Devine-Wright, P., 2013, Think global, act local ? The relevance of place attachments and place identities in a climate changed world, *Global Environmental Change*, vol. 23, pp. 61-69
- Devine-Wright, P. et Y. Howes, , 2010, Disruption to place attachment and the protection of restorative environments : A wind energy study, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, pp. 271-280
- Deldrève, V. et A. Hérat, 2012, Des inégalités garantes de la protection des Calanques ?, *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 12 Numéro 2 | septembre 2012, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 04 juillet 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/12700> ; DOI : 10.4000/vertigo.12700
- Entrikin, J.-N., 2003, Lieux, dans : Lévy, J. et Lussault, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 557-560
- Fried, M., 1963, *Grieving for a lost home*, in *Duhl L.J.*, *The Urban Condition*, New York, NY : Basic Books, pp. 151-171.

- Fried, M., 2000, Continuities and discontinuities of place, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 20, pp. 193-205.
- Gagnol, L., 2011, Espace et pouvoir au sein des sociétés fluides et mobiles, *L'information géographique*, vol. 75, no 1, pp. 83-94.
- Godbout, J., 1995, *L'esprit du don*, Ed. La Découverte, série Anthropologie, 345 p.
- Guérin-Pace, F., 2007, Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, *L'Espace géographique*, vol. 4, Tome 35, pp. 298-308
- Guérin, M. et Y. Sencébé, 2001, Confiance, territoire et ruralité : deux formes d'articulation socio-économique, Aubert, F. et Sylvestre, J.P., *Confiance et rationalité*, Paris : INRA Edition, pp. 267- 284.
- Guyot, S., 2006, *L'environnement contesté : La territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du Kwazulu-Natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)*, Thèse de géographie, Université de Paris X, 510 p.
- Hirschmann, A-O., 1970, *Exit, Voice, and Loyalty : Responses to Decline in Firms, Organizations, and State*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 176 p.
- Jeanneaux, P., et P. Perrier-Cornet, 2008, Les conflits d'usage du cadre de vie dans les espaces ruraux et la décision publique locale : éléments pour une analyse économique, *Economie Rurale*, 2008, n° 306, pp. 39-54
- Jobert, A., 1998, L'aménagement en politique. Ou ce que le syndrome NIMBY nous dit de l'intérêt général, *Politix*, vol. 11, n 42, pp. 67-92
- Kernalégenn, T., 2006, *Luttes écologistes dans le Finistère (1967-1981). Chemins bretons de l'écologie*, Ed. Yoran Embanner, 317 p.
- Lafaye, C. et L. Thévenot, 1993, Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature, *Revue française de sociologie*, vol. 34, n° 4, pp. 495-524
- Lecourt, A., 2003, *Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Rennes 2, 355 p.
- Lecourt, A. et G. Baudelle, , 2004, Planning conflicts and social proximity : a reassessment, *International Journal of Sustainable Development*, vol. 7, n° 3, pp. 287-301
- Lecourt, A. et G. Faburel, 2005, Comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement : Une application aux espaces ruraux, *Colloque faire campagne*, Rennes, 17-18 mars 2005, 18 p.
- Levy, J., 2003, Territoire, Lévy, J., Lussault, M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 907-912
- Lewicka, M., 2011, Place attachment : How far have we come in the last 40 years ?, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 31, pp. 207-230.
- Mannarini, T., M. Roccato et S. Russo, 2015, The false consensus effect : A trigger of radicalization in locally unwanted land uses conflicts ?, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 42, pp. 76-81
- Pol, E., A. Di Masso, A. Castrechini, M-R. Bonet et T. Vidal, , 2006, Psychological parameters to understand and manage the NIMBY effect, *Revue Européenne de psychologie appliquée*, vol. 56, n 1, pp. 43-51
- Melé, P., 2004, Conflits et controverses : de nouvelles scènes de production territoriale ?, *Colloque Espaces et sociétés aujourd'hui. La géographie sociale dans les sciences sociales et dans l'action*, Rennes, 21-22 octobre 2004, 12 p.

Melé, P., 2009, Imaginer un régime de territorialité réflexive, Vanier, M., *Territoires, territorialité, territorialisation, controverses et perspectives*, 2009, PUR, pp. 45-55.

Mesh, G-S. et O. Manor, 1998, Social ties, environmental perception and local attachment, *Environment and Behavior*, vol. 30, pp. 504-519.

Poulain, F., 2009, *Le camping aujourd'hui en France, entre loisir et précarité*, Rapport édité par la Direction départementale de l'équipement et de l'Agriculture de l'Oise, Beauvais, 172 p.

Proshansky, H., A. Fabian et R. Kaminoff, 1983, Place identity : physical world socialization of the self, *Journal of Environmental Psychology*, 3, pp. 57-83

Raffestin, C., 1986, Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ? *Géographica Helvetica*, n 2, pp. 91-96.

Raison du Cleuziou, Y., 2008, De la résistance à la subversion : Les chasseurs de la baie de somme et le développement durable, *Etudes rurales*, 1, 181, pp. 133-148.

Scannell, L. et R. Gifford, 2010, Defining place attachment : A tripartite organizing framework, *Journal of Environmental Psychology*, vol. 30, Issue 1, pp. 1-10

Stedman, R., 2002, Toward a social psychology of place : Predicting behavior from place-based cognitions, attitude, and identity, *Environment and Behavior*, 34(5), pp. 561-581.

Torre, A., 2011, Du bon usage des conflits ! L'expression des désaccords au cœur des dynamiques territoriales, *Métropolitiques* [en ligne], 20 juin 2011, URL : <http://www.metropolitiques.eu/Du-bon-usage-des-conflits-L.html>

Trom, D., 1999, De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative, *Revue Française de Science Politique*, vol. 49, n 1, pp. 31-50

Valette, E., 2003, *Pour l'analyse géographique de l'innovation sociale. L'exemple des territoires ruraux périurbains de la garrigue nord-montpelliéraine*, Thèse de géographie, Université Paris VII, 336 p.

Vaske, J.J. et K.C. Kobrin, 2001, Place attachment and environmentally responsible behaviour, *The Journal of Environmental Education*, 32, 4, pp. 16-24

Vermeersch, S., 2006, Liens territoriaux, liens sociaux : le territoire, support ou prétexte ?, *Espaces et Sociétés*, pp. 53-68

NOTES

1. Lewicka (2011) et Scannell et Gifford (2010) ont recensé les travaux menés sur l'attachement au lieu et précisent l'évolution du concept depuis les travaux du sociologue Fried qui, en 1963 publie un article sur les effets désastreux d'un déménagement forcé sur la communauté ouvrière du West Boston.

2. *Conflits d'Usage et de Voisinage dans les Espaces ruraux et périurbains*, coordonné par A. Torre, SADAPT, financé par l'ANR, 2006-2009

3. *Observatoire en réseau des Conflits Littoraux et Maritimes*, coordonné par T. Guineberteau, UMR Géolittomer, financement Région Pays de Loire, 2007-2009

4. *Développement industrialo-portuaire, enjeux socio-environnementaux et gestion durable des territoires dans les ports de commerce*, coordonné par V. Lavaud-Letilleul, UMR Art-Dev, financement LITEAU III et Grand Port Maritime de Marseille, 2009-2011

5. *Grand Angle Environnement Littoral*, coordonné par J-E. Beuret, UMR ESO, Agrocampus Ouest, financé par la Fondation de France, 2013-2016

6. Sur chaque terrain d'étude, nous avons réalisé en moyenne entre quinze et vingt entretiens auprès de représentants associatifs, d'habitants, d'agents administratifs et de collectivités locales.
 7. Nous avons élaboré une base de données des articles de presse, comprenant entre 80 et 100 articles par terrain.
 8. Il s'agit de procès verbaux dressés au sein de sites protégés ainsi que des arrêts des Cours Administratives, du Conseil d'Etat et des Cours Administratives d'Appel.
 9. *Midi Libre*, 21 octobre 2003
 10. C'est aussi le cas des chercheurs, qui considèrent parfois les groupes et communautés d'acteurs comme homogènes, ce que nous faisons parfois sans expliciter toutes les nuances qui peuvent exister.
-

RÉSUMÉS

Cette contribution vise à identifier les territorialités multiples jouant un rôle dans les mécanismes de conflits liés à l'environnement en caractérisant les signes visibles de l'attachement au(x) lieu(x), observés dans diverses études menées dans des espaces littoraux français. Il ressort de notre analyse que l'attachement au lieu peut se révéler par la vivacité des réactions d'opposition, la constitution de collectifs d'opposition, la violence d'actes de contestation, l'inscription matérielle des revendications, l'emploi d'adjectifs possessifs dans les argumentaires. Ces marqueurs d'attachement au lieu révèlent des territorialités qu'il est important de considérer dans les processus de régulation notamment parce que leur non-prise en compte conduit très généralement, dans les cas étudiés, à une radicalisation des oppositions.

This contribution aims to identify multiple territorialities and their roles in environmental antagonistic dynamics and characterize the signs of place attachment that we observed in various studies on French coastal zone. Our research shows that place attachment can be revealed by an hypersensitivity of individuals or groups and the intensity of their reactions, the structuring of collectives, violence of acts of opposition, signs in the public spaces, the use of possessive adjectives in stakeholders arguments. These signs of place attachment reveal territorialities which are important to consider for conflict regulation because their lack of consideration very frequently lead, in our case studies, to a radicalisation of the conflict.

INDEX

Mots-clés : conflits, territorialité, attachement au lieu, littoral, régulation

Keywords : conflict, territoriality, place attachment, coastal zone, conflict regulation

AUTEUR

ANNE CADORET

Aix Marseille Université, CNRS, Temps, Espaces, Langages, Europe Méridionale, Méditerranée (TELEMME), Aix-en-Provence, France et Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

(MMSH), 5 place du château de l'Horloge, 13094 Aix-en-Provence Cedex 2, France, courriel :
Anne.cadoret@univ-amu.fr